

D2024-007

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le treize du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Marcel ALEDO, Maire de Royat.

Date de convocation : 5 mars 2024

Etaient présents : MM. ALEDO Marcel, LUNOT Jean-Pierre, BIGOURET-DENAES Christine, AUBAGNAC Michel, GAZET André, JOURDY Isabelle, MEYER Jean-Luc, CELSE Jean-Louis, BUONOCORE Jacqueline, JALLEY Philippe, SOLELIS Vèrène, CANAVEIRA Antonio, ASUNCION Fernand, BELZANNE Arnaud, CURNOL Stéphane, MAHE Lucie, BERNETTE Christian, JOUFFRET Philippe, MERCIER Sophie

Procurations : M. Alain DOCHEZ à M. André GAZET
Mme Marie-Anne JARLIER à Mme Christine BIGOURET-DENAES
Mme Isabelle COQUEL à Mme Vèrène SOLELIS
Mme Annie CHAUMETON à M. Marcel ALEDO
Mme Géraldine MINGUET à M. Jean-Louis CELSE
Mme Virginie MICHEL à M. Stéphane CURNOL
Mme Delphine LINGEMANN à M. Jean-Pierre LUNOT
M. Bruno TIRADON à M. Michel AUBAGNAC

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 27 dont 8 procurations

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

OBJET : Transformation de postes et mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur: Mme Christine BIGOURET-DENAES, 4ème Adjointe

D2024-007

Conformément aux Lignes Directrices de Gestion arrêtées le 26 novembre 2021 par arrêté municipal n° 2021-467, Il est proposé l'avancement de grade de 3 agents titulaires remplissant les conditions statutaires. Il convient ainsi d'ajuster le tableau des effectifs.

Vu l'avis favorable du Comité Social territorial en date du 19 février 2024,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de transformer les postes suivants qui se substitueront aux anciens :

Ancien grade	Nouveau grade	Date d'effet	Nombre
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2024	1
ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	01/04/2024	1
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	01/04/2024	1

- d'ajuster le tableau des effectifs en annexe,

- d'imputer les dépenses aux articles correspondants du budget en cours.

Fait et délibéré et en séance, le jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Marcel ALEDO**

